

COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE**Séance du 10 avril 2019**

Membres en exercice : 10	Date de la convocation: 05/04/2019 <i>L'an deux mille dix-neuf et le dix avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Vittore PETTOVEL</i>
Présents : 7	Présents : Vittore PETTOVEL, Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI, Dominique GEORGE, Jean COUTY, Aude CHAPPUY, Denis MICHEL
Votants: 8	Représentés: Emilie TORNIER par Aude CHAPPUY
Pour: 8	Excusés: Sylvie MAIRE
Contre: 0	Absents: Thierry BLAISE
Abstentions: 0	Secrétaire de séance: Aude CHAPPUY

Objet: Vote du compte administratif complet - FORET Thiaville/Meurthe - 2019_029

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Damienne VILLAUME délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		189 987.95		45 955.12		235 943.07
Opérations de l'exercice	53 473.77	6 084.07	48 158.14	0.88	101 631.91	6 084.95
TOTAUX	53 473.77	196 072.02	48 158.14	45 956.00	101 631.91	242 028.02
Résultat de clôture		142 598.25	2 202.14			140 396.11
				Restes à réaliser	12 463.00	
				Besoin/excédent de financement Total		127 933.11
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		60 955.12

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

14 665.14	au compte 1068 (recette d'investissement)
127 933.11	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ainsi fait et délibéré ce jour,
Pour copie conforme,
Damienne VILLAUME, Adjointe

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE**Séance du 10 avril 2019****Membres en exercice :
10**

Date de la convocation: 05/04/2019

*L'an deux mille dix-neuf et le dix avril l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Vittore PETTOVEL***Présents : 7****Présents :** Vittore PETTOVEL, Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI,
Dominique GEORGE, Jean COUTY, Aude CHAPPUY, Denis MICHEL**Votants: 8****Représentés:** Emilie TORNIER par Aude CHAPPUY**Pour: 8****Excusés:** Sylvie MAIRE**Contre: 0****Absents:** Thierry BLAISE**Abstentions: 0****Secrétaire de séance:** Aude CHAPPUY**Objet: Vote du compte administratif complet - EAU-ASST 2018 Thiaville/Meurthe -
2019_030**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Damienne VILLAUME délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		41 320.37		93 973.30		135 293.67
Opérations de l'exercice	122 181.52	120 397.69	16 692.93	55 472.51	138 874.45	175 870.20
TOTAUX	122 181.52	161 718.06	16 692.93	149 445.81	138 874.45	311 163.87
Résultat de clôture		39 536.54		132 752.88		172 289.42
				Restes à réaliser	15 500.00	
				Besoin/excédent de financement		156 789.42
				Pour mémoire : virement à la s		

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement du budget EAU 2019 de Thiaville/Meurthe

RF Préfecture de Nancy	au compte 1068 (recette d'inve
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2019 054-215405192-20190410-2019_030-DE	

39 536.54 | au compte 002 (excédent de fonctionnement)

Ainsi fait et délibéré ce jour,
Pour copie conforme,
Damienne VILLAUME, Adjointe

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2019 054-215405192-20190410-2019_030-DE

COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Séance du 10 avril 2019

Membres en exercice : 10	Date de la convocation: 05/04/2019 <i>L'an deux mille dix-neuf et le dix avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Vittore PETTOVEL</i>
Présents : 7	Présents : Vittore PETTOVEL, Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI, Dominique GEORGE, Jean COUTY, Aude CHAPPUY, Denis MICHEL
Votants: 8	Représentés: Emilie TORNIER par Aude CHAPPUY
Pour: 8	Excusés: Sylvie MAIRE
Contre: 0	Absents: Thierry BLAISE
Abstentions: 0	Secrétaire de séance: Aude CHAPPUY

Objet: Vote du compte administratif complet - COMMUNE Thiaville/Meurthe - 2019_031

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Damienne VILLAUME délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		79 465.48	6 254.68		6 254.68	79 465.48
Opérations de l'exercice	309 814.20	352 491.87	159 319.48	173 955.63	469 133.68	526 447.50
TOTAUX	309 814.20	431 957.35	165 574.16	173 955.63	475 388.36	605 912.98
Résultat de clôture		122 143.15		8 381.47		130 524.62
				Restes à réaliser	97 718.00	
				Besoin/excédent de financement Total		32 806.62
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		92 881.00

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

RF Préfecture de Nancy	89 336.53	au compte 1068 (recette d'investissement)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2019 054-215405192-20190410-2019_031-DE		

32 806.62 | au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ainsi fait et délibéré ce jour,
Pour copie conforme,
Damienne VILLAUME, Adjointe

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2019 054-215405192-20190410-2019_031-DE

COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Séance du 10 avril 2019

Membres en exercice : 10	Date de la convocation: 05/04/2019 <i>L'an deux mille dix-neuf et le dix avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Vittore PETTOVEL</i>
Présents : 7	Présents : Vittore PETTOVEL, Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI, Dominique GEORGE, Jean COUTY, Aude CHAPPUY, Denis MICHEL
Votants: 8	Représentés: Emilie TORNIER par Aude CHAPPUY
Pour: 8	Excusés: Sylvie MAIRE
Contre: 0	Absents: Thierry BLAISE
Abstentions: 0	Secrétaire de séance: Aude CHAPPUY

Objet: Impôts locaux 2019 - 2019_040

Le maire donne lecture des indications reçues des services fiscaux concernant les bases de fixation des impôts 2019 et demande aux élus de fixer les taux d'imposition.

A l'unanimité, il est décidé d'appliquer les mêmes taux que l'an passé:

Taxe d'habitation : 12,08 %	Recette attendue : 67.745 €
Taxe foncière (bâti) : 12,88 %	Recette attendue : 49.163 €
Taxe foncière (non bâti) : 35,85 %	Recette attendue : 4.230 €

Ainsi fait et délibéré ce jour,
Pour copie conforme,
Damienne VILLAUME, Adjointe

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Séance du 10 avril 2019

Membres en exercice : 10	Date de la convocation: 05/04/2019 <i>L'an deux mille dix-neuf et le dix avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Vittore PETTOVEL</i>
Présents : 7	Présents : Vittore PETTOVEL, Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI, Dominique GEORGE, Jean COUTY, Aude CHAPPUY, Denis MICHEL
Votants: 8	Représentés: Emilie TORNIER par Aude CHAPPUY
Pour: 8	Excusés: Sylvie MAIRE
Contre: 0	Absents: Thierry BLAISE
Abstentions: 0	Secrétaire de séance: Aude CHAPPUY

Objet: Convention aménagement de voirie et aménagement urbanisme - 2019_041

Le Conseil autorise le Maire à signer une convention d'assistance technique avec le département de Meurthe-et-Moselle dans le domaine de l'aménagement de voirie et de l'aménagement de l'urbanisme.

Ainsi fait et délibéré ce jour,
Pour copie conforme,
Damienne VILLAUME, Adjointe

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ____ / ____ / 20____ et publié ou notifié le ____ / ____ / 20____
--

République française

Département de Meurthe-et-Moselle

COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Séance du 10 avril 2019

Membres en exercice : 10	Date de la convocation: 05/04/2019 <i>L'an deux mille dix-neuf et le dix avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Vittore PETTOVEL</i>
Présents : 7	Présents : Vittore PETTOVEL, Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI, Dominique GEORGE, Jean COUTY, Aude CHAPPUY, Denis MICHEL
Votants: 8	Représentés: Emilie TORNIER par Aude CHAPPUY
Pour: 8	Excusés: Sylvie MAIRE
Contre: 0	Absents: Thierry BLAISE
Abstentions: 0	Secrétaire de séance: Aude CHAPPUY

Objet: Stérilisation des chats - 2019_042

Le Conseil vote à l'unanimité un budget de 300 euros dévolus à la stérilisation de chats.

Ainsi fait et délibéré ce jour,
Pour copie conforme,
Damienne VILLAUME, Adjointe

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--